



## **Formation CQP « Ouvrier professionnel en pierre sèche » Grand Est 2020**

**Dates de la formation :** Du 20 avril au 31 juillet 2020 inclus.

**Public concerné :** Demandeurs et demandeuses d'emploi de la région Grand Est.

**Pré requis :** Personnes ayant déjà une formation et/ou de l'expérience dans la maçonnerie générale et/ou la taille de pierre et/ou les travaux paysagers ou agricoles.

**Effectif :** 6 stagiaires.

**Durée en heures par stagiaire :**

Total : 490 heures ; Centre : 420 heures ; Entreprise : 70 heures

**Lieux de formation :** CFPPA Courcelles-Chaussy et certaines communes du Parc naturel régional de Lorraine, voyages d'étude en Luxembourg et Belgique.

**Objectifs de la formation :**

- Faire acquérir aux stagiaires les connaissances théoriques, pratiques et techniques nécessaires pour la construction et restauration des ouvrages en pierre sèche ;
- Former les stagiaires sur les qualités environnementales, techniques, esthétiques et patrimoniales apportées par le bâti en pierre sèche ;
- Accompagner les stagiaires dans la découverte de la filière pierre sèche et faciliter leurs rencontres avec les entreprises spécialisées ;
- Préparer les stagiaires à l'épreuve du Certificat de Qualification Professionnelle « Ouvrier professionnel en pierre sèche ».

**Méthodes pédagogiques :** La formation est bâtie de façon à mélanger des travaux pratiques de techniques de construction de pierres sèches sur des sites « chantiers-écoles », et des interventions générales et théoriques (géologie, qualités environnementales et écologiques, pierre sèche et patrimoine, biodiversité, dimensionnement des murs et abaque...)

Une grande importance sera accordée à l'acquisition des compétences pratiques.

**Rémunération et conditions :**

Chaque candidat.e doit se renseigner auprès de son prescripteur afin de connaître ses possibilités de rémunération. Les stagiaires peuvent, si nécessaire, être hébergés gratuitement à l'AFPA de Metz ou dans d'autres résidences étudiantes de la région pendant la formation.

**Reconnaissance en fin de formation** (si le niveau est obtenu à l'épreuve) :

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Ouvrier professionnel en pierre sèche ».

**Candidature :** CV et lettre de motivation à envoyer avant le 27 mars 2020 à [laurencesalles@abps.fr](mailto:laurencesalles@abps.fr). Les candidat(e)s doivent être orienté(e)s par les prescripteurs régionaux habilités par la région Grand Est (le Pôle Emploi, la Mission Locale ...).

**Pour toute information complémentaire :**

ABPS, Ecole professionnelle de la pierre sèche, L'Espinassas, 48110 Ventalon en Cévennes.

Tél : 04 66 32 58 47 ; E-mail : [cathieoneill@abps.fr](mailto:cathieoneill@abps.fr); Site web : [www.pierreseche.fr](http://www.pierreseche.fr)

Artisans Bâtisseurs en pierres Sèches (ABPS), L'Espinassas, 48110 Ventalon en Cévennes

Association loi 1901 / N° SIRET 449 829 423 00044 / APE : 8559A

Enregistrée sous le numéro 91 48 00226 48 auprès du Préfet de la région Occitanie Pyrénées Méditerranée

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat